

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 15 mars 2011

19h – 21 h

Etaient présents :

Pour les enseignants :

Monsieur Toux, directeur de l'école, A. Chatelier (remplaçant de Mlle Preudhomme), S. Dantan , S.Dauteuil, C. Dusseaux, F. Gandillon, C. Girardeau, Gonzalez Nathalie, B. Grèze, C. Jaeg, A. Le Bigot (remplaçante de M. Gandillon), A. Quéru, J. Tégéro-Latour, J. Trédan ;

Pour les parents : Mmes S. Biseul, J. Burke, N. Burke-Meurou, A. Coelho, J. Colin, M. Faïola, V. Frampas, V. Gillette, C. Letenneur, C. Leteurtre, D. Matthews, M. Tardy, V.Thouvenin ;

Pour la commune : Mme Drain, (maire-adjoint) Mme Mazars-Ferradone (Conseillère Municipale) ;

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Harang ;

Psychologue scolaire : Mme Peiffer ;

Excusée : Mme Preudhomme (CE1) ;

1. Secrétariat : Le secrétariat du Conseil d'Ecole étant confié alternativement à un enseignant ou à un parent d'élève, l'APE propose Mme Leteurtre.

9. Questionnaire APE

Le directeur souhaite remercier la présence de Mme Peiffer et propose que soit abordé en premier lieu la suggestion de questionnaire de l'APE.

Mme Colin de l'APE explique que le but est de permettre aux parents d'exprimer leur point de vue sur l'école et d'obtenir une vision globale et concrète de leurs attentes. L'objectif est de pouvoir discuter et travailler avec les enseignants et la mairie sur des points d'amélioration éventuelle.

Mme Peiffer psychologue scolaire fait part de l'émoi de la communauté des enseignants à la lecture de ce questionnaire proposé par l'APE.

L'école doit être le cadre où :

-le climat de confiance parent-enfant-enseignant doit être absolument préservé.

-le droit au secret pour l'enfant doit être respecté

-le droit à la différence doit être respecté : certains enfants sont plus lents à travailler, d'autres nécessitent plus de temps à la répétition...

M. Toux demande que les questions posées soient plus factuelles.

Mme Harang confirme l'intention positive de l'APE qui est de mieux comprendre les sentiments des parents et les questions qu'ils peuvent se poser sur l'école de leur enfant, mais elle souligne cependant les risques de dérapage de certaines questions jugées trop ouvertes.

Mme Drain précise que les questions portant sur l'heure d'étude peuvent être très riches d'enseignement sur l'efficacité de l'organisation.

L'APE va retravailler ce questionnaire en tenant compte des différentes réactions. L'APE précise qu'il n'est pas question de « noter » les enseignants mais véritablement d'avoir une vision globale de l'école de la part des enfants et des parents.

Rencontres parents référents/enseignants : Mme Colin fait remarquer que les entretiens parents-référents-enseignants ont été très appréciés par l'ensemble des parents; le compte rendu de chaque rencontre a été envoyé aux parents par courriel.

Les enseignants demandent que les comptes-rendus leur soient également envoyés.

Il est demandé également à veiller à bien cadrer ce questionnaire pour que les parents ne rentrent pas dans la pédagogie qui est le rôle de l'enseignant.

Il est également rappelé de faire le maximum pour motiver les parents à participer aux réunions qui leur sont dédiées.

2/ Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2011

M. Toux confirme qu'un point sur les effectifs a été envoyé en janvier à l'Inspection Académique.

Il comptabilise 335 enfants pour la rentrée prochaine :

CP : 57 élèves

CE1 : 85 élèves

CE2 : 62 élèves

CM1 : 45 élèves

CM2 : 86 élèves

M. Toux précise que la création ou le maintien d'une treizième classe ne peut se faire qu'à partir de 330 enfants .

Pour l'année scolaire 2010/2011, l'école élémentaire compte actuellement 345 enfants.

Depuis le mois de janvier, il y a eu en plus 5 nouvelles inscriptions à la mairie.

Activité Piscine CP et CE1 : les enseignants de ces niveaux confirment à l'unanimité le besoin de poursuivre l'activité piscine tout au long de l'année et si possible au Chesnay.

Il est ajouté qu'au collège de Feucherolles il n'y a aucune activité piscine prévue au cours du cycle d'études alors qu'il est exigé à la fin de la troisième que chaque enfant sache nager 25 mètres à une certaine profondeur.

Le maintien de l'activité piscine pour le CP et le CE1 en année pleine est donc primordial.

3/ Carte scolaire : parcours scolaire des enfants de la commune (collège, lycée)

Mme Drain, adjointe aux Affaires Scolaires confirme que les enfants de Saint-Nom-la-Bretèche vont au Collège de Feucherolles puis sont dirigés vers les lycées de Marly ou de Villepreux, selon le choix des parents.

M. Toux évoque l'idée de création d'un groupe scolaire qui regrouperait administrativement l'école élémentaire et l'école maternelle puisque plus de 95% des enfants de grande section entrent à l'école élémentaire de Saint Nom. Ceci enlèverait beaucoup de barrières et pourrait éviter aux parents de nouvelles démarches administratives pour l'inscription au CP.

Mme Harang précise que la gestion des groupes scolaires est souvent difficile et lourde.

M. Toux va se rapprocher de Mme Rousselet, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Poissy afin d'évoquer ce sujet.

4/ Budget d'investissement / prévisions de travaux et entretien des locaux

→ Matériel informatique :

L'achat d'un télécopieur a été accepté, les ordinateurs remplacés.

Mme Greze a un problème de connexion au réseau internet : il lui est demandé de remplir une fiche travaux. Son ordinateur est obsolète et ne lui permet pas d'utiliser le TNI comme il faudrait.

M. Tegero Latour attend depuis septembre une connexion internet pour sa classe : le problème de câblage n'a toujours pas été résolu ; Mme Drain nous informe qu'il y a eu des erreurs techniques et que cette demande sera traitée en priorité.

Mme Drain déclare que les ordinateurs portables des classes doivent rester à l'école . Il est demandé aux enseignants d'utiliser des clés USB ou CD Rom pour enregistrer les fichiers (et logiciels) et travailler ensuite à leur domicile.

→ Prévision de travaux pour l'école :

Mme Drain déclare qu'un audit des bâtiments a eu lieu et qu'il a mis en exergue :

- que les travaux de continuité de réfection du sol de la cour doivent être repensés en fonction des normes exigées en matière d'accessibilité aux handicapés, de la détection de réseaux souterrains (réseaux pour lesquels aucun plan n'a été trouvé), et des demandes des enseignants.

En ce qui concerne les bancs dans la cour de l'école, demandés par les enseignants, il apparaîtrait qu'ils pourraient être un danger supplémentaire pour les enfants et qu'il est difficile de les fixer dans le nouveau sol de la cour.

- que les travaux intérieurs doivent également être revus en fonction des priorités étant donné la complexité des problèmes apparus.
- afin de permettre l'accès aux personnes handicapées, 2 ascenseurs doivent être installés dans l'école mais leur emplacement n'a pas encore été déterminé.

Il a été déjà décidé que le toit sera refait en 2011.

Mme Drain nous informe que la sonnerie de l'école va être changée et qu'un éclairage (au niveau de la grille d'entrée) sera installé.

→ Entretien des locaux : il a été noté un manque de nettoyage certains jours dans le gymnase et parfois dans les classes. M. Toux précise également que le mercredi, lors des activités du centre de loisirs, certains enfants jouent au foot sous le préau et empêchent le personnel de nettoyage de faire son travail.

Mme Drain demande que tous ces problèmes soient remontés à Stéphanie Papillon (responsable scolaire à la mairie) afin de trouver une solution avec le prestataire.

→ Budget de fonctionnement (papeterie pour les classes et les élèves, manuel scolaires, matériel pédagogique en général) : Mme Drain confirme qu'il est toujours de 50€ par enfant. Le budget pour le transport reste à l'identique par rapport aux autres années (3 bus par an et par classe).

5/ PROJET D'ECOLE

La rédaction du projet est finalisée par l'équipe pédagogique. Ce projet doit être validé par le Conseil d'Ecole pour être transmis à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale .

Ce projet repose sur des évaluations, des constats, sur des éléments liés à la condition humaine, au matériel de l'école, et sur la consolidation entre programmes officiels et socle commun de compétences.

Il regroupe 3 thèmes :

→ « **Mesures et Grandeurs** » : cela prend en compte le niveau d'acquisition bas (par rapport aux normes) constaté dans notre école sur nos cycles 2 et 3.

Les actions faisant intervenir des manipulations de grandeurs et de mesures sont les suivantes :

- Créer des fresques murales qui engageraient complètement les enfants

- Faire des recettes de cuisine (pour jongler avec les grammes, les centilitres...) pour lesquelles l'acquisition d'un four sera nécessaire
 - Copier des tableaux
- « **Lecture** » : Les résultats aux évaluations nationales de CM2 de 2010 montraient un taux de réussite général de 75 % pour la lecture, mais les enseignants ne se contentent pas de ce résultat (pourtant supérieur aux moyennes de la circonscription et du département, et souhaitent engager des actions de promotion de la lecture telles que :
- La participation à des prix littéraires ;
 - La création d'un prix littéraire propre à l'école ;
 - Le développement des défis de la lecture grâce à des malles littéraires remplies de livres sur un thème spécifique selon les niveaux de classe (malle conte, malle poésie..) et déposées dans la classe telle une malle au trésor ; la création d'une malle concernant à la fois l'école élémentaire et l'école maternelle sera aussi envisagée.

Mme Colin propose à ce sujet la création de listes de livres que les enseignants pourraient mettre à disposition des élèves par niveau. Celles-ci évoluerait en fonction des nouvelles lectures faites par les enfants en cours d'année.

- La consolidation des aptitudes en ce qui concerne la **conduite sociale et l'autonomie** : des fiches sur les règles de politesse et les règles de comportement social seront établies. En ce qui concerne l'autonomie, des initiatives seront développées pour responsabiliser d'avantage les enfants.

Mme Colin propose à ce sujet de responsabiliser par exemple les élèves de CM2 en leur demandant de « prendre en charge » un enfant de CP au début de l'année pour lui montrer l'école, lui expliquer les règles de vie dans l'école.

L'ensemble du Conseil d'Ecole valide les orientations et les actions de ce Projet d'Ecole.

7/ INFORMATIONS

Service du SAPAD : ce Service d'Assistance Pédagogique à Domicile est destiné aux enfants hospitalisés ou atteints de maladie grave.

Mme Gorain explique que ce service est accessible aux enfants absents plus de 15 jours de l'école pour raisons médicales ; il est soumis à l'avis du médecin scolaire et proposé généralement par l'hôpital. Il n'est que de 3 heures par semaine et réalisé par des enseignants de l'école (quand cela est possible) afin que l'enfant puisse garder contact avec sa classe.

Stages de Remise à niveau pour les CM1 et CM2 : ils sont proposés la première semaine des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine d'août. Ils regroupent au maximum 6 élèves, par enseignant, avec 3 heures par jour sur 5 jours. Ces stages sont gratuits.

Mme Gorain et M Trédan précisent que ce stage permet avant tout une remise en confiance de l'enfant puisqu'il leur donne une liberté de parler, sans jugement, sans aucune sanction avec une disponibilité totale de l'enseignant.

Une information a été donnée aux parents. Les enseignants proposent ces stages à certains de leurs élèves et reçoivent aussi les suggestions des parents.

Les prochains stages auront pour thème ceux du projet d'école, à savoir la lecture et « Grandeurs et Mesures ».

Anglais en CE1 : un parent d'élève, Mme Petit-Frère a obtenu l'habilitation et a pu reprendre l'enseignement de l'anglais dans la classe de Mme Prudhomme (remplacée par M. Chatelier)

Il est également précisé que M. Trédan a obtenu également l'habilitation pour enseigner l'anglais, à partir de l'année prochaine.

Lire et Faire lire : une lectrice a décidé d'arrêter cet atelier à cause, selon elle, d'un manque d'écoute et de respect de la part des enfants.

M. Toux rappelle que cette décision lui appartient mais que cet atelier est avant tout un moment privilégié de détente pour les enfants, que certains lui sont très fidèles et qu'il faut le préserver en essayant d'éviter les groupes d'enfants trop importants. Une sensibilisation ç une bonne tenue a été reprise dans les classes (sujet abordé plusieurs fois en Conseil des Délégués de Classe).

8/ Nouvelle procédure de transmission des dossiers 6^{ème}

Cette procédure informatisée (en partie) s'intitule « Affelnet ». Elle a été expérimentée dans le département du Val d'Oise en 2009-2010. M. Toux va demander dans un premier temps aux parents de confirmer leurs coordonnées dans le but d'actualiser la base de données.

Le choix pour les parents se fera alors entre l'établissement public départemental (système d'inscription informatisé), et un établissement public hors département ou du Privé (pour ces deux cas, une procédure « papier » avec constitution d'un dossier qui est transmis à l'Inspection de l'Education Nationale). Le dossier d'inscription nécessitera la signature des 2 parents dans un délai assez court, ce qui risque de poser des problèmes pour certaines familles.

Prochaine réunion de visite du collège Jean Monet pour les futurs élèves de 6ème: le 24 mai 2011.

9/ Point sur la Coopérative

M. Trédan, trésorier de la coopérative scolaire, déclare qu'il reste environ 9000€ sur le compte de la Coopérative de l'école, comme pour les autres années au même moment.

Les projets de sortie prévus d'ici la fin de l'année ainsi que les dépenses liées à la fête de l'école et à celle de la Semaine des Sports devraient ramener ce budget à environ 5000€ en fin d'année. Cette somme pourra permettre d'investir pour les actions du Projet d'Ecole (fresques, malles de lecture...).

Il est précisé à propos de la fête du sport que le relais est prévu pour la matinée du mardi 21 juin et sera suivi par un pique nique financé par la mairie.

Le conseil d'école se termine à 21h10.

Le directeur d'école
Mr TOUX

La secrétaire
Mme Leteurtre